Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20230718-D2023-7-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2023

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté de Communes VAL DE GATINE Place Porte Saint-Antoine 79220 CHAMPDENIERS

délibération : D_2023_7_5

Nombre de délégués en

exercice: 46

Présents: 27

Votants: 33

Objet : Eau Rapport annuel 2022 SMEG

L' an deux mille vingt trois, le mardi 18 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 10 Juillet 2023

<u>Titulaires</u>: Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur SOUCHARD Claude

Pouvoirs:

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques

<u>Absent(s)</u>: Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur BIRE Ludovic, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s): Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

M. le Président dresse un rapide historique du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine -SMEG et présente le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement approuvé par le Comité Syndical.

Vu les articles L2224-5, D2224-1 à D2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le transfert de compétence de la Communauté de communes Val de Gâtine en matière d'eau et d'assainissement
au Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine -SMEG
Vu les statuts du SMEG

Après avoir entendu M. le Président, le Conseil communautaire à l'unanimité

PREND ACTE du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine -SMEG

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0

Le secrétaire de séance Christiane BAILLY La présente décision est suceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 18/07/2023 Publié le 21/07/2023 Transmis en sous-préfecture le Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président Jean-Pierre RIMBEAU

